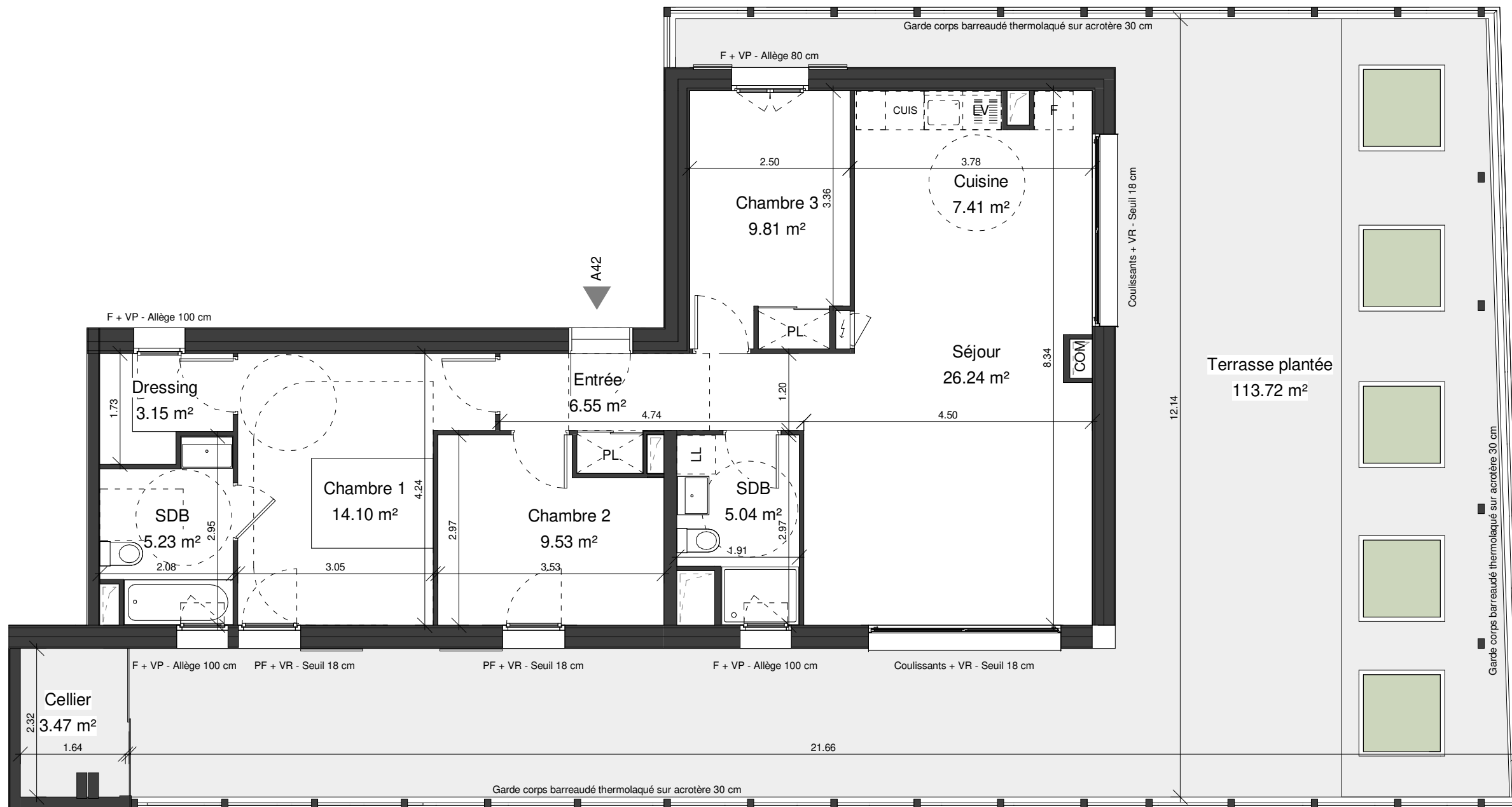


0 1 2 3m

1/75 ème



SCCV ENVY VALLON REGNY



**ANMA**

9 cour des Petites Ecuries  
75010 PARIS

ZAC Vallon Régny - Ilot BE4

Traverse Régny  
13009 MARSEILLE

Bat	Niveau	APT n°	Type
A	R+4	A42	T4

Désignation	Surface
Séjour	26.24 m <sup>2</sup>
Chambre 1	14.10 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.81 m <sup>2</sup>
Chambre 2	9.53 m <sup>2</sup>
Cuisine	7.41 m <sup>2</sup>
Entrée	6.55 m <sup>2</sup>
SDB	5.23 m <sup>2</sup>
SDB	5.04 m <sup>2</sup>
Dressing	3.15 m <sup>2</sup>
<b>SHAB TOTAL</b>	<b>87.06 m<sup>2</sup></b>
Terrasse plantée	113.72 m <sup>2</sup>
Cellier	3.47 m <sup>2</sup>
<b>S. ANNEXES TOTAL</b>	<b>117.19 m<sup>2</sup></b>

**ENVY**

**Légende**

HSP: Hauteur sous plafond	VP: Volets persiennes	F: Fenêtre
Faux-plafond / soffite	LV: Lave vaisselle	
Placard	F: Réfrigérateur	
Tableau électrique	LL: Lave Linge	
Plaque de cuisson	VR: Volet roulant	
Gaine Technique	PF: Porte fenêtre	

**Plan de repérage**



nf-habitat.fr



**NOTA :**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.  
 L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)

DATE : 06/07/2021

INDICE : 0